

Comité du commerce et de l'environnement

BASE DE DONNÉES SUR L'ENVIRONNEMENT POUR 2020

NOTE DU SECRÉTARIAT¹

1. La base de données sur l'environnement (BDE) de l'OMC a été établie pour donner suite à une recommandation formulée dans le rapport du Comité du commerce et de l'environnement (WT/CTE/1) de 1996 demandant que le Secrétariat regroupe et mette à jour chaque année toutes les notifications liées à l'environnement présentées à l'OMC.^{2,3}
2. En octobre 2018, une application BDE sur Internet a été mise au point. Cette BDE sur Internet est accessible via le site Internet de l'OMC: <https://www.wto.org/edb> ou à l'adresse suivante: <https://edb.wto.org/>.⁴
3. Les renseignements figurant dans la BDE pour 2020 proviennent des 4 955 notifications présentées par 84 Membres de l'OMC et des 7 EPC distribués en 2020. La série intégrale des données pour 2020 peut être consultée à l'adresse suivante: https://edb.wto.org/search?field_year%5B%5D=2020&search_api_fulltext=&field_ics_hs_code=.
4. La présente note est un rapport récapitulatif des données sous-jacentes figurant dans l'application sur Internet de la BDE. Elle contient des renseignements sur: i) les mesures liées à l'environnement notifiées au titre des Accords de l'OMC et des obligations en matière de notifications (section 1); ii) les mesures liées à l'environnement mentionnées dans les examens des politiques commerciales (EPC) (section 2); et iii) les données de la BDE pour des analyses sur des sujets spécifiques (section 3).

¹ Le présent document a été établi par le Secrétariat sous sa propre responsabilité et est sans préjudice des positions des Membres ni de leurs droits et obligations dans le cadre de l'OMC.

² Les précédentes bases de données sur l'environnement ont fait l'objet des documents suivants: BDE 1996, document WT/CTE/W/46; BDE 1997, document WT/CTE/W/77; BDE 1998, document WT/CTE/W/118; BDE 1999, document WT/CTE/W/143; BDE 2000, document WT/CTE/W/195; BDE 2001, document WT/CTE/EDB/1; BDE 2002, document WT/CTE/EDB/2; BDE 2003, document WT/CTE/EDB/3; BDE 2004, document WT/CTE/EDB/4; BDE 2005, document WT/CTE/EDB/5; BDE 2006, document WT/CTE/EDB/6; BDE 2007, document WT/CTE/EDB/7; BDE 2008, document WT/CTE/EDB/8; BDE 2009, document WT/CTE/EDB/9 et WT/CTE/EDB/9/Add.1; BDE 2010, document WT/CTE/EDB/10 et WT/CTE/EDB/10/Add.1; BDE 2011, document WT/CTE/EDB/11 et WT/CTE/EDB/11/Add.1; BDE 2012, document WT/CTE/EDB/12 et WT/CTE/EDB/12/Add.1; BDE 2013, document WT/CTE/EDB/13 et WT/CTE/EDB/13/Add.1; BDE 2014, document WT/CTE/EDB/14 et WT/CTE/EDB/14/Add.1; BDE 2015, document WT/CTE/EDB/15 et WT/CTE/EDB/15/Add.1; BDE 2016, document WT/CTE/EDB/16 et WT/CTE/EDB/16/Add.1; BDE 2017, document WT/CTE/EDB/17; BDE 2018, document WT/CTE/EDB/18 et BDE 2019, document WT/CTE/EDB/19.

³ La liste des mots clés figure à l'annexe I du présent document. Voir également les documents ci-après qui contiennent des renseignements sur les mots clés: WT/CTE/W/46, WT/CTE/W/78 et WT/CTE/W/102.

⁴ Les utilisateurs sont invités à accéder directement à la BDE depuis l'application sur Internet qui contient les données de 2009 à 2020. Des données supplémentaires seront intégrées à la base au fur et à mesure de leur disponibilité.

TABLE DES MATIÈRES

1 NOTIFICATIONS PRÉSENTÉES À L'OMC	3
2 RENSEIGNEMENTS FIGURANT DANS LES EXAMENS DES POLITIQUES COMMERCIALES	9
3 DONNÉES DE LA BDE POUR DES ANALYSES SUR DES SUJETS SPÉCIFIQUES.....	12
3.1 Objectifs liés à l'environnement figurant dans la BDE et qui concernent le changement climatique.....	13
3.2 Membres de l'OMC ayant notifié des mesures liées au climat.....	15
3.3 Accords de l'OMC et types de mesures liées au climat notifiées	15
3.4 Couverture du changement climatique dans les entrées des EPC	17
4 ANNEXES.....	19
Annexe I – Mots clés de la BDE.....	19
Annexe II – Nombre de notifications liées à l'environnement (1997 à 2020).....	20
Annexe III – Catégories harmonisées de la BDE.....	22

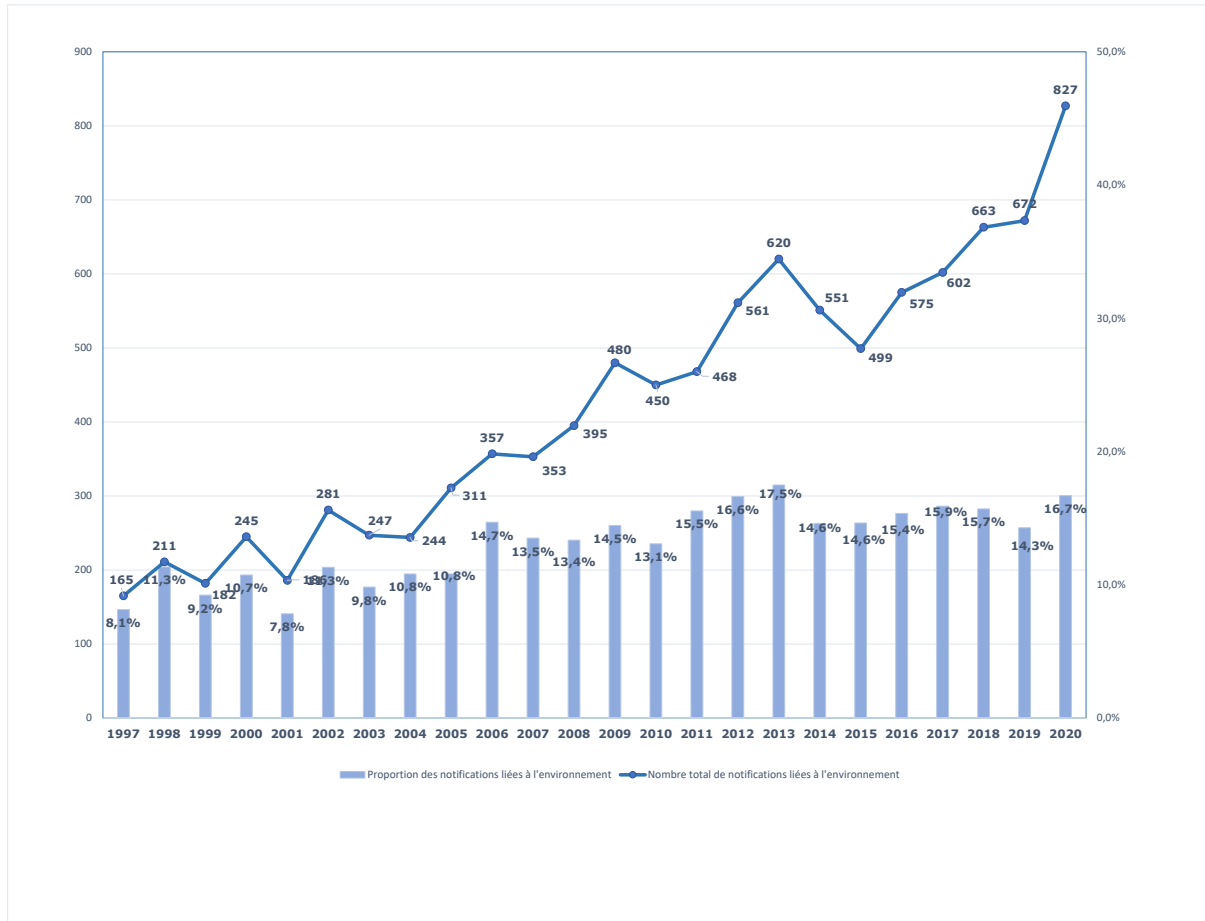
TABLE DES GRAPHIQUES

Graphique 1.1– Notifications liées à l'environnement (1997 à 2020).....	3
Graphique 1.2 – Notifications liées à l'environnement par Membre (2020).....	4
Graphique 1.3 – Notifications et mesures liées à l'environnement (2009-2020).....	5
Graphique 1.4 – Notifications et mesures liées à l'environnement, par Accord (2020)	6
Graphique 1.5 – Types d'objectifs liés à l'environnement identifiés dans la BDE (2020).....	7
Graphique 1.6 – Type de mesures identifiées dans la BDE (2020)	8
Graphique 1.7 – Type de secteurs identifiés dans la BDE (2020)	9
Graphique 2.1 – Types de mesures liées à l'environnement mentionnées dans les EPC (2020)	12
Graphique 3.1 – Mesures liées au climat notifiées à la BDE (2011-2020).....	13
Graphique 3.2 – Mesures liées au climat par objectif environnemental (2011-2020).....	14
Graphique 3.3 – Membres de l'OMC ayant notifié des mesures liées au climat (2011-2020).....	15
Graphique 3.4 – Mesures liées au climat notifiées, par Accord de l'OMC (2011-2020)	16
Graphique 3.5 – Part en pourcentage des EPC ayant des entrées liées au changement climatique (2011-2020).....	17
Graphique 3.6 – Nombre d'entrées liées au changement climatique figurant dans les EPC, par an (2011-2020)	18

1 NOTIFICATIONS PRÉSENTÉES À L'OMC

1.1. En 2020, sur les 4 955 notifications présentées par les Membres de l'OMC⁵, 16,7% (827 notifications) avaient trait à l'environnement. Depuis 1997, le nombre de notifications liées à l'environnement présentées à l'OMC n'a cessé d'augmenter. La part des notifications liées à l'environnement en pourcentage du nombre total de notifications a également plus que doublé durant la même période, avec des fluctuations d'une année sur l'autre (voir le graphique 1.1).

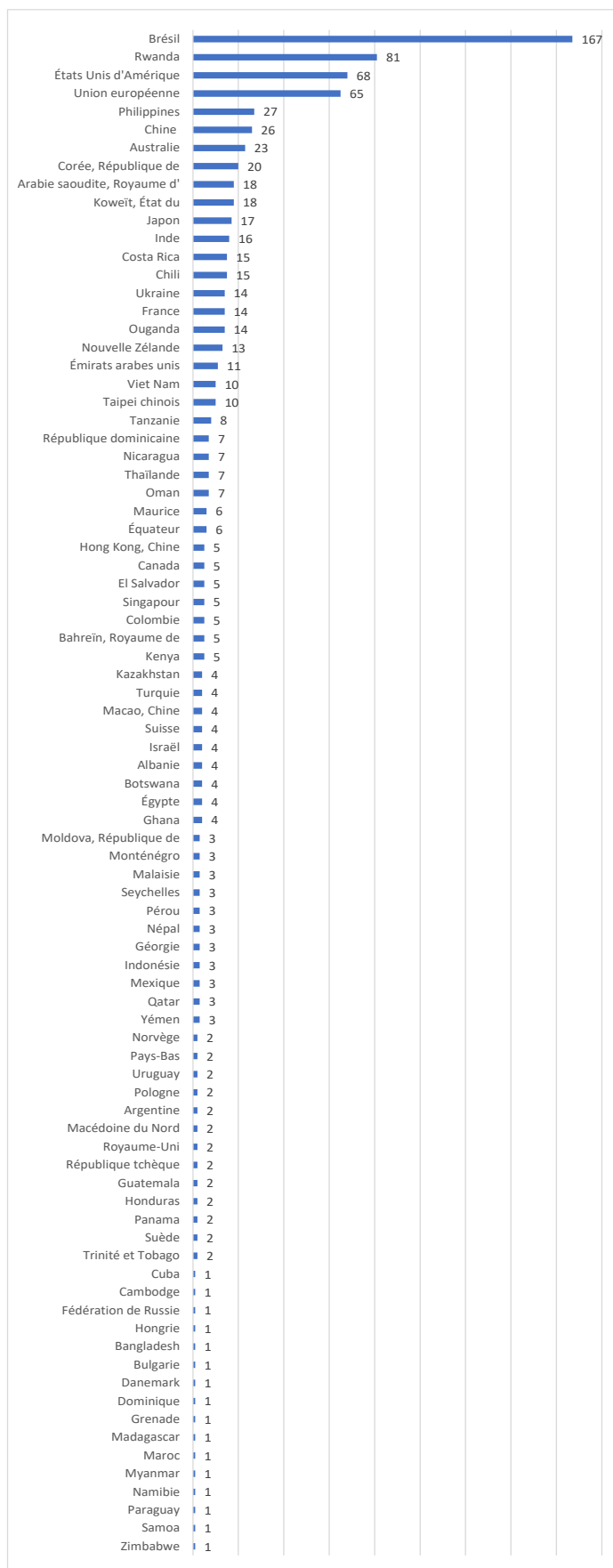
Graphique 1.1– Notifications liées à l'environnement (1997 à 2020)



1.2. Des notifications liées à l'environnement ont été présentées par des Membres de l'OMC de toutes les régions du monde et de tout niveau de développement (graphique 1.2). En 2020, 84 Membres ont notifié des mesures liées à l'environnement, le plus grand nombre de notifications ayant été présenté par le Brésil (167 notifications), le Rwanda (81), les États-Unis (68), l'Union européenne (65) et les Philippines (27).

⁵ Ce nombre comprend les notifications ordinaires ainsi que les addenda, corrigenda et révisions, sauf dans le cas des notifications OTC et SPS, pour lesquelles les addenda et corrigenda ne sont pas couverts.

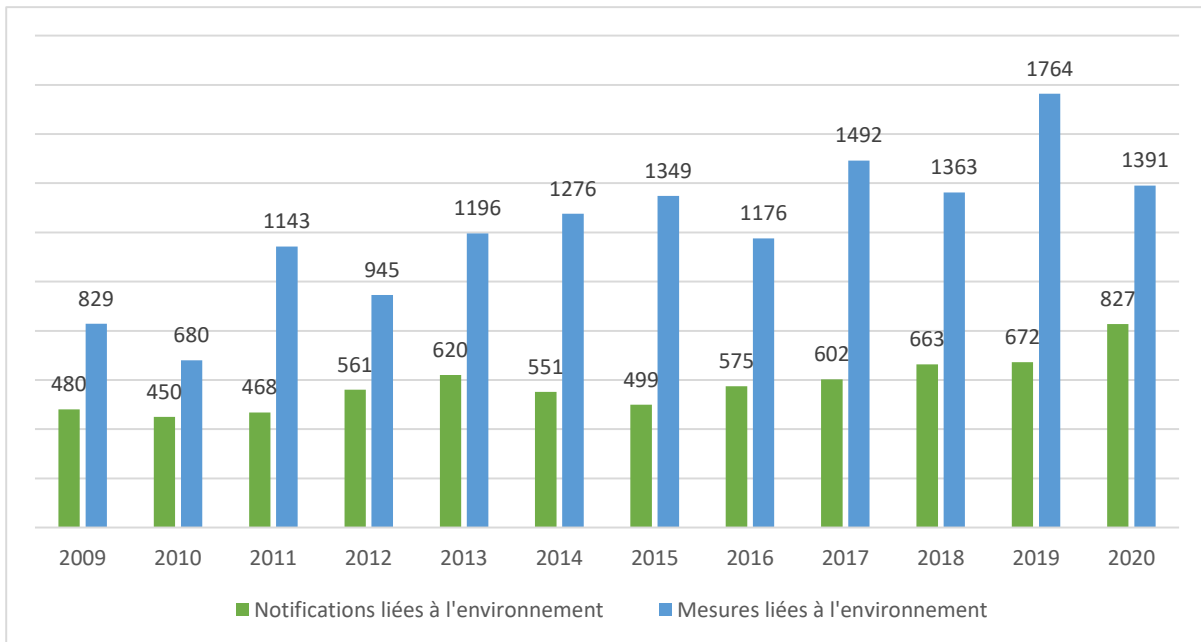
Graphique 1.2 – Notifications liées à l'environnement par Membre (2020)



1.3. Outre le nombre de notifications, il est utile de voir l'évolution des mesures liées à l'environnement contenues dans ces notifications. En 2020, il y a eu 1 391 mesures liées à l'environnement incluses dans la BDE à partir de 827 notifications liées à l'environnement. Le graphique 1.3 illustre le nombre total de notifications liées à l'environnement présentées chaque année par les Membres et le nombre total de mesures liées à l'environnement qu'elles contiennent. Les nombres fluctuent d'une année sur l'autre, mais la tendance globale tend à montrer une hausse régulière des notifications et mesures liées à l'environnement pendant la période allant de 2009 à 2020.

1.4. Certaines notifications sont présentées séparément pour chaque mesure (par exemple la plupart des notifications au titre de l'Accord sur les obstacles techniques au commerce (OTC) ou de l'Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS)), tandis que d'autres concernent des mesures diverses ou multiples présentées dans une seule notification (par exemple les notifications qui se rapportent à l'Accord sur les procédures de licences d'importation, à l'Accord sur l'agriculture, à des restrictions quantitatives et à l'Accord sur les subventions et les mesures compensatoires, parmi d'autres). Pour ces notifications, les diverses mesures liées à l'environnement sont ventilées et mentionnées séparément dans la base de données.

Graphique 1.3 – Notifications et mesures liées à l'environnement (2009-2020)



1.5. Le graphique 1.4 illustre le nombre et la proportion des notifications et mesures liées à l'environnement sur l'ensemble des Accords de l'OMC en 2020.⁶ Comme les années précédentes, c'est l'Accord OTC qui a fait l'objet du plus grand nombre de notifications liées à l'environnement (430), représentant 52% du nombre total des notifications liées à l'environnement présentées en 2020. Un certain nombre de mesures liées à l'environnement ont également été notifiées au titre de l'Accord SPS (205 notifications)⁷, de l'Accord sur les procédures de licences

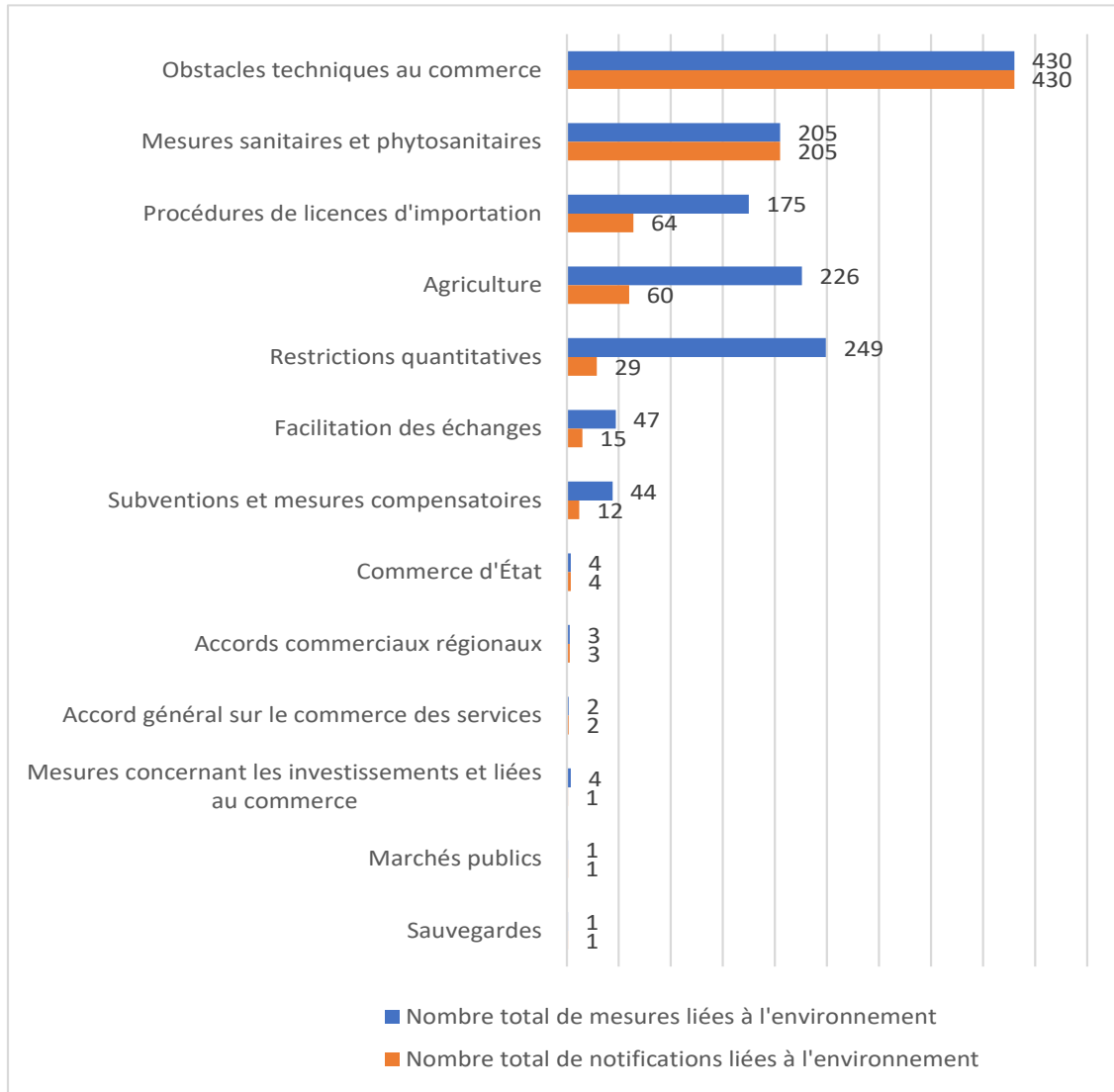
⁶ En 2020, des notifications liées à l'environnement ont été identifiées au titre des Accords de l'OMC suivants: Accord sur les obstacles techniques au commerce (OTC); Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS); Accord sur les subventions et les mesures compensatoires (SMC); Accord sur l'agriculture (AG); Accord sur les procédures de licences d'importation (PLI); Accord sur les sauvegardes; Mémoire d'accord sur l'interprétation de l'article XVII du GATT de 1994 (entreprises commerciales d'État (ECE)); Mémoire d'accord sur l'interprétation de l'article XXIV du GATT de 1994 (accords commerciaux régionaux (ACR)); Accord général sur le commerce des services (AGCS); Décision sur les procédures de notification des restrictions quantitatives (RQ); Accord sur les mesures concernant les investissements et liées au commerce (MIC); Accord sur les marchés publics (AMP); et Accord sur la facilitation des échanges (AFE).

⁷ En 2020, le nombre de notifications liées à l'environnement enregistrées au titre de l'Accord SPS a été beaucoup plus élevé que les années précédentes. Cela tient au fait que certains Membres, tout en notifiant des pesticides et des produits chimiques domestiques, ont indiqué que leurs propres normes pouvaient différer de celles du Codex en raison de divers facteurs environnementaux.

d'importation (64), de l'Accord sur l'agriculture (60), de restrictions quantitatives (29) et de l'Accord sur la facilitation des échanges (15).⁸

1.6. En ce qui concerne les mesures liées à l'environnement en 2020, c'est au titre de l'Accord OTC qu'a été notifié le plus grand nombre de mesures (430), suivi par les restrictions quantitatives (249), l'Accord sur l'agriculture (226), l'Accord SPS (205) et l'Accord sur les procédures de licences d'importation (175).⁹

Graphique 1.4 – Notifications et mesures liées à l'environnement, par Accord (2020)

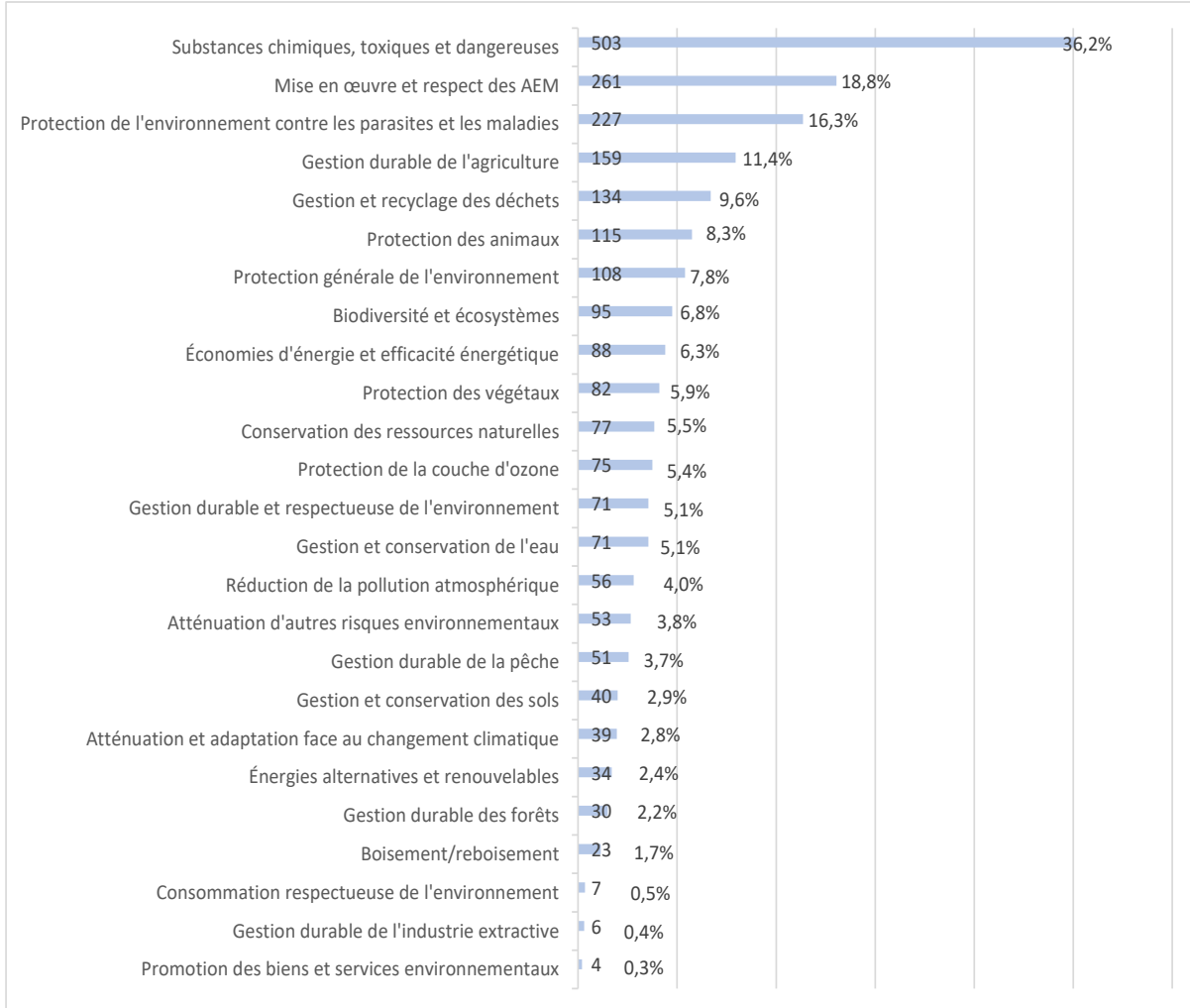


⁸ En 2020, aucune notification liée à l'environnement n'a été présentée au titre des Accords de l'OMC suivants: Accord sur la mise en œuvre de l'article VI du GATT de 1994 (Accord antidumping (AAD)); Accord sur la mise en œuvre de l'article VII du GATT de 1994 (Accord sur l'évaluation en douane); Accord sur l'inspection avant expédition (IAE); Accord sur les règles d'origine (RO); Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC); Accord sur les technologies de l'information (ATI); Mémoire d'accord sur les dispositions du GATT de 1994 relatives à la balance des paiements; et autres dispositions en matière de notification telles que les accords commerciaux préférentiels notifiés au Comité du commerce et du développement.

⁹ Au titre de l'Accord SMC, les Membres de l'OMC présentent des notifications tous les deux ans, ce qui explique la variation d'une année sur l'autre des notifications et mesures liées à l'environnement relevant de cet accord. Voir les documents G/SCM/M/30, paragraphe 6, et G/SCM/M/46, paragraphe 43. En 2020, le nombre de notifications présentées et de mesures notifiées au titre de l'Accord SMC a été beaucoup plus faible qu'en 2019.

1.7. Les mesures liées à l'environnement mentionnées dans les notifications de 2020 visaient un éventail d'objectifs environnementaux (voir le graphique 1.5), parmi lesquels la gestion des substances chimiques, toxiques et dangereuses (36,2%), la mise en œuvre et le respect des AEM (18,8%), la protection de l'environnement contre les parasites et les maladies (16,3%), la gestion durable de l'agriculture (11,4%) et la gestion et le recyclage des déchets (9,6%).

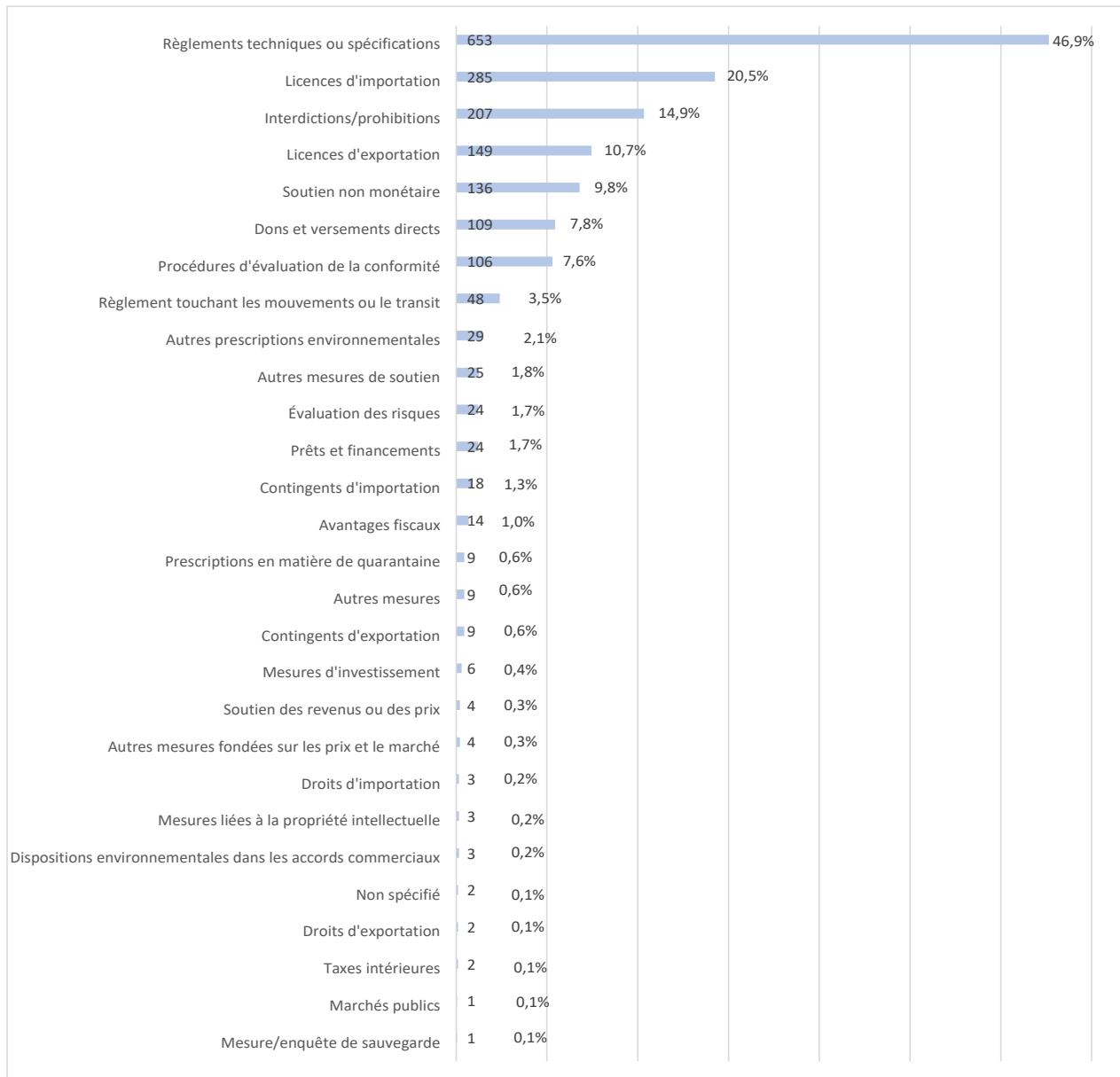
Graphique 1.5 – Types d'objectifs liés à l'environnement¹⁰ identifiés dans la BDE (2020)¹¹



1.8. S'agissant des types de mesures (voir le graphique 1.6), les règlements techniques ou spécifications représentaient la part la plus importante des notifications de 2020 (46,9%); venaient ensuite les licences d'importation (20,5%), les interdictions/prohibitions (14,9%), les licences d'exportation (10,7%) et le soutien non monétaire (9,8%).

¹⁰ Voir l'annexe III pour une liste des catégories harmonisées par types de mesures, d'objectifs ou de secteurs.

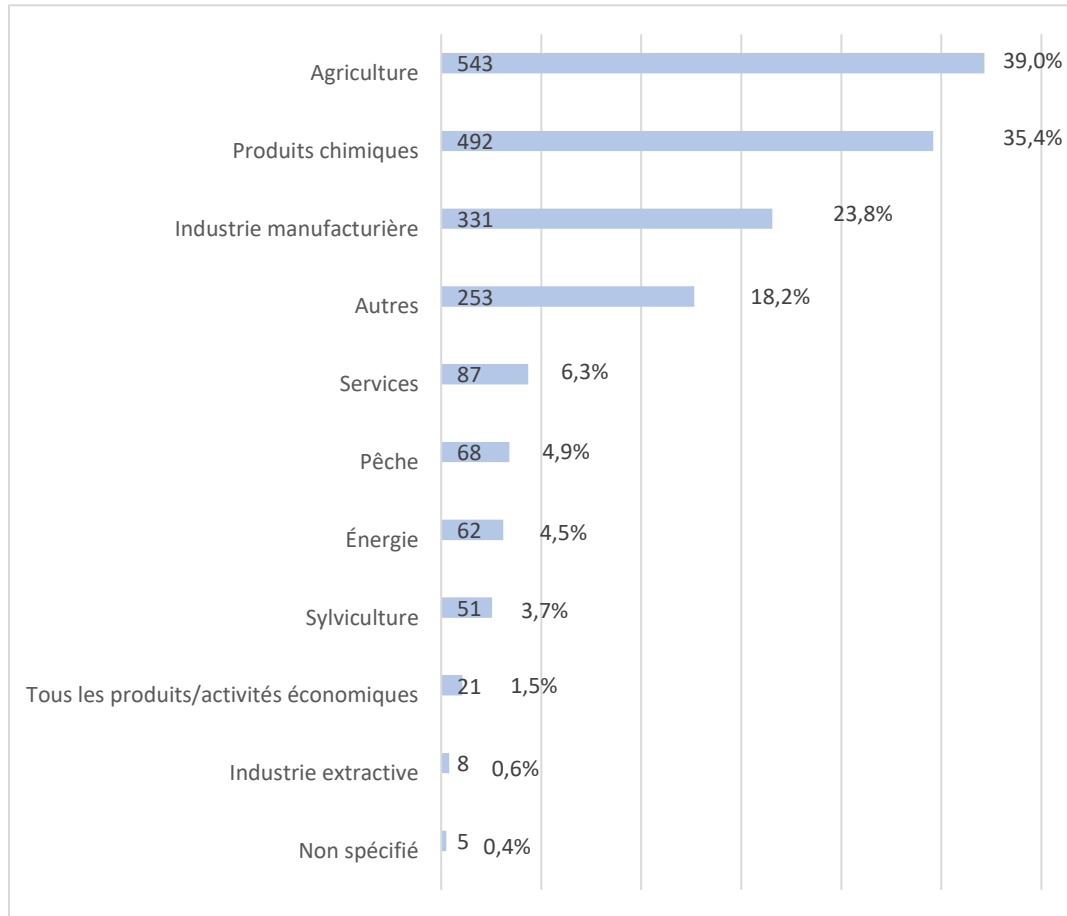
¹¹ Plusieurs objectifs/mesures/secteurs environnementaux pouvant être mentionnés dans une mesure notifiée, le total peut être supérieur à 100%.

Graphique 1.6 – Type de mesures¹² identifiées dans la BDE (2020)¹³

1.9. En ce qui concerne l'analyse sectorielle (graphique 1.7), le secteur le plus souvent associé aux mesures liées à l'environnement en 2020 était l'agriculture, avec 39,0% du nombre total de mesures identifiées; venaient ensuite les produits chimiques (35,4%), l'industrie manufacturière (23,8%) et les services (6,3%). Les secteurs tels que les activités concernant la faune et la flore et les déchets figurent dans la catégorie "Autres" et représentaient 18,2% du nombre total de mesures.

¹² Voir l'annexe III pour une liste des catégories harmonisées par types de mesures, d'objectifs ou de secteurs.

¹³ Plusieurs objectifs/mesures/secteurs environnementaux pouvant être mentionnés dans une mesure notifiée, le total peut être supérieur à 100%.

Graphique 1.7 – Type de secteurs¹⁴ identifiés dans la BDE (2020)¹⁵

1.10. L'interface de la BDE sur Internet présente d'autres infographies et graphiques ainsi que toutes les données de notification de la BDE qui sont accessibles via le site Internet de l'OMC: <https://www.wto.org/edb>.

2 RENSEIGNEMENTS FIGURANT DANS LES EXAMENS DES POLITIQUES COMMERCIALES

2.1. La BDE contient aussi des renseignements sur les politiques, mesures ou programmes liés à l'environnement dont il est fait état dans les rapports d'examen des politiques commerciales (EPC) établis par le Secrétariat et par les gouvernements. Sept EPC ont été examinés en 2020 par l'Organe d'examen des politiques commerciales, à savoir (par ordre alphabétique): Australie; Indonésie; Japon; Macao, Chine; Thaïlande; Union européenne; et Zimbabwe.

2.2. Ces EPC contenaient 756 entrées faisant référence à des politiques, mesures ou secteurs liés à l'environnement.¹⁶ Les entrées liées à l'environnement figurant dans les EPC se trouvent dans les sections suivantes: "Cadre de la politique commerciale"; "Politique et pratiques commerciales – Analyse par mesure"; et "Politique commerciale – Analyse par secteur". En général, le cadre de la politique commerciale comprend des renseignements sur les politiques, plans et programmes environnementaux du gouvernement et sa politique d'investissement. Les politiques et pratiques commerciales liées à l'environnement comprennent les prescriptions environnementales et les restrictions quantitatives (par exemple les règlements techniques ou spécifications, les procédures d'évaluation de la conformité, les licences d'importation/d'exportation, les interdictions et les

¹⁴ Voir l'annexe III pour une liste des catégories harmonisées par types de mesures, d'objectifs ou de secteurs.

¹⁵ Plusieurs objectifs/mesures/secteurs environnementaux pouvant être mentionnés dans une mesure notifiée, le total peut être supérieur à 100%.

¹⁶ Le nombre d'entrées liées à l'environnement dans les EPC correspond au nombre de mentions de politiques, mesures ou programmes liés à l'environnement dans les rapports d'EPC établis par le Secrétariat et par les gouvernements.

prohibitions); les mesures fondées sur les prix et le marché (par exemple les droits et les contingents d'importation/d'exportation, et les taxes intérieures); et les mesures de soutien (par exemple les dons et versements directs, les prêts et financements, les avantages fiscaux, les mesures de soutien non monétaires, le soutien des revenus ou des prix et les marchés publics). Les secteurs liés à l'environnement mentionnés dans les EPC de 2020 comprennent l'agriculture, les produits chimiques, l'énergie, la pêche, la sylviculture, l'industrie manufacturière, l'industrie extractive, les services et autres.

2.3. L'EPC de l'Australie¹⁷ comporte 80 entrées liées à l'environnement. Parmi les entrées mentionnées dans le cadre de la politique commerciale figurent le vigoureux soutien apporté par l'Australie au programme de l'OMC sur le commerce et l'environnement, y compris au sein du Comité du commerce et de l'environnement, son rôle actif dans les négociations relatives à l'Accord plurilatéral sur les biens environnementaux (ABE), y compris en tant que présidente de ces négociations, et le fait qu'elle continue de poursuivre des objectifs commerciaux et environnementaux dans le cadre des négociations relatives aux ALE. En ce qui concerne les mesures liées à l'environnement, les entrées figurant dans l'EPC concernent, entre autres choses: la méthode de la valeur transactionnelle utilisée pour l'évaluation en douane dans presque tous les cas, sauf ceux où aucune vente n'a eu lieu auparavant ou lorsque la marchandise a un caractère unique (par exemple les espèces menacées); et le soutien apporté à la protection de l'environnement dans les programmes de subventions non agricoles fédéraux et sous-fédéraux notifiés à l'OMC. Dans la section relative à l'analyse par secteur, les entrées de l'EPC concernent, par exemple, la participation active de l'Australie aux négociations de l'OMC sur les subventions à la pêche, car le pays reconnaît que la réforme des subventions pourrait contribuer à améliorer la durabilité de la pêche de capture en mer, et la politique nationale de gestion de la sécheresse qui vise l'adoption par les agriculteurs et les communautés rurales de stratégies d'autosuffisance pour la gestion de la variabilité du climat et le maintien et la protection des ressources pendant les périodes de conditions climatiques éprouvantes.

2.4. L'EPC de l'Union européenne¹⁸ comporte 206 entrées liées à l'environnement. Parmi les entrées mentionnées dans le cadre de la politique commerciale figurent: au niveau multilatéral, le rôle actif joué par l'UE dans les travaux du Comité du commerce et de l'environnement de l'OMC et son soutien aux efforts faits pour libéraliser le commerce des biens et services environnementaux; au niveau bilatéral, la promotion par l'UE des considérations relatives à l'environnement dans ses accords commerciaux par l'intermédiaire de chapitres spécifiques portant sur le commerce et le développement durable; et, au niveau unilatéral, le régime spécial d'encouragement en faveur du développement durable et de la bonne gouvernance (SGP+). En ce qui concerne les mesures liées à l'environnement, les entrées figurant dans l'EPC concernent, entre autres choses: le guide pour la prise en compte de l'adaptation au changement climatique dans les normes, qui vise à aider les rédacteurs de normes à aborder les conséquences et les implications du changement climatique; et le fait que seuls le bois récolté légalement et les produits fabriqués à partir de ce bois peuvent être exportés vers l'UE en provenance de pays appliquant le régime de licences FLEGT (application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux). Dans la section relative à l'analyse par secteur, les entrées de l'EPC concernent, par exemple, le règlement européen sur la gestion durable des flottes de pêche externes et les principaux objectifs de la politique énergétique de l'UE, à savoir améliorer la sécurité de l'approvisionnement en énergie, achever le marché intérieur de l'énergie, accroître l'efficacité énergétique, décarboner l'économie et devenir le chef de file mondial des énergies renouvelables.

2.5. L'EPC de l'Indonésie¹⁹ comporte 117 entrées liées à l'environnement. Parmi les entrées mentionnées dans le cadre de la politique commerciale figure le fait que l'Indonésie a mis à profit les travaux du G-20 pour projeter ses intérêts nationaux à court et moyen terme sur la scène internationale, tels que les financements mixtes pour le financement des ODD, et que les dépenses publiques ont été réorientées pour délaissier les subventions inefficaces à l'énergie au profit d'investissements productifs dans les infrastructures. En ce qui concerne les mesures liées à l'environnement, les entrées figurant dans l'EPC concernent, entre autres choses: la révision du cadre réglementaire des marchés publics en 2018, l'objectif déclaré étant d'optimiser les ressources, de contribuer à une utilisation accrue des produits nationaux, d'accroître la participation des MPME et de favoriser le développement durable; la poursuite de l'utilisation des taxes à l'exportation

¹⁷ WT/TPR/G/396 et WT/TPR/S/396/Rev.1.

¹⁸ WT/TPR/G/395 et WT/TPR/S/395/Rev.1.

¹⁹ WT/TPR/G/401 et WT/TPR/S/401/Rev.1.

comme moyen de réduire le taux d'épuisement des ressources minières non renouvelables dans le pays; et les nombreuses normes technologiques concernant l'agriculture et l'alimentation qui n'étaient pas harmonisées en raison de spécificités environnementales, géographiques et culturelles. Dans la section relative à l'analyse par secteur, les entrées de l'EPC concernent, par exemple, l'approche de la gestion de la pêche sous l'angle de l'écosystème afin de lutter contre les activités de pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) en Indonésie, et le programme social de sylviculture en cours ainsi que les mesures prises pour lutter contre la déforestation au moyen d'un moratoire qui interdit la conversion des forêts naturelles primaires et des tourbières en concessions de palmiers à huile et de bois de trituration ou d'exploitation.

2.6. L'EPC de Macao, Chine²⁰ comporte 64 entrées liées à l'environnement. Parmi les entrées mentionnées dans le cadre de la politique commerciale figurent le Plan quinquennal de développement du gouvernement de la Région administrative spéciale de Macao (RASM) (2016-2020), dont les objectifs sont, entre autres, d'accroître l'efficacité et l'efficacité de la protection environnementale, et l'Accord de coopération économique et technique du CEPA (Accord Ecotech du CEPA), qui comprend 14 domaines de coopération, parmi lesquels la protection de l'environnement. En ce qui concerne les mesures liées à l'environnement, les entrées figurant dans l'EPC concernent, entre autres choses, le fait que Macao, Chine applique un taux de droit nul à toutes les importations en raison de son statut de port franc et n'impose des prohibitions ou restrictions à l'importation/exportation que pour des motifs liés à la santé, à la sûreté, à la sécurité ou à la protection de l'environnement, ou pour honorer ses engagements internationaux tels que ceux qui découlent de la CITES ou du Protocole de Montréal; s'agissant du traitement des déchets, le gouvernement de la RASM promeut le principe du "pollueur payeur" et encourage la réduction de l'utilisation des matières plastiques et des autres déchets. Dans la section relative à l'analyse par secteur, les entrées de l'EPC concernent, par exemple, l'accent mis par le gouvernement sur la protection de l'environnement, les économies d'énergie et l'utilisation d'énergies alternatives propres et sûres dans le cadre de sa politique énergétique, ainsi que la Politique générale des transports terrestres de Macao (2010-2020), qui vise le développement d'une ville adaptée aux usagers et aux voyageurs et dotée de transports verts.

2.7. L'EPC de la Thaïlande²¹ comporte 130 entrées liées à l'environnement. Parmi les entrées mentionnées dans le cadre de la politique commerciale figurent les efforts déployés par le pays pour restructurer la production industrielle afin de passer d'un modèle linéaire à un modèle circulaire qui s'appuie sur des concepts tels que la gestion des déchets et le recyclage des matières premières, et la Stratégie nationale sur 20 ans (2018-2037) du gouvernement, qui fixe les objectifs économiques, sociaux et environnementaux à atteindre au cours de cette période. En ce qui concerne les mesures liées à l'environnement, les entrées figurant dans l'EPC concernent, entre autres choses, les mesures d'incitation offertes par le Conseil des investissements de la Thaïlande pour promouvoir les investissements dans les industries cibles, y compris celles liées au modèle d'économie BCG (bioéconomie, économie circulaire et économie verte), l'autorisation exigée pour importer ou exporter des espèces inscrites à la CITES et d'autres espèces protégées ou réservées, et la modification apportée à la Loi sur les brevets pour traiter les modalités de demande de brevets concernant les ressources génétiques et les savoirs traditionnels. Dans la section relative à l'analyse par secteur, les entrées de l'EPC concernent, par exemple, l'accroissement de la productivité du secteur manufacturier au moyen de technologies de recyclage et de la réutilisation des déchets industriels conformément au Plan d'action du Ministère de l'industrie, la lutte contre la surpêche et la surcapacité au moyen de mesures de contrôle des engins de pêche, des jours de pêche et des licences de pêche, et le nouveau système d'immatriculation des navires de pêche thaïlandais destiné à contrôler et surveiller l'ensemble de la flotte de pêche.

2.8. L'EPC du Zimbabwe²² comporte 61 entrées liées à l'environnement. Parmi les entrées mentionnées dans le cadre de la politique commerciale figurent le fait que la croissance du pays a été freinée par de graves chocs exogènes liés au changement climatique et les règles établies par la Loi sur les coentreprises pour les marchés public-privé et les partenariats public-privé en vue de soutenir les investissements dans certains secteurs tels que la gestion des déchets solides et les énergies renouvelables. En ce qui concerne les mesures liées à l'environnement, les entrées figurant dans l'EPC concernent, entre autres choses, le fait que le déplacement des espèces sauvages à l'intérieur du Zimbabwe et par-delà ses frontières est régi par un système de permis, géré par la

²⁰ WT/TPR/G/402 et WT/TPR/S/402/Rev.1.

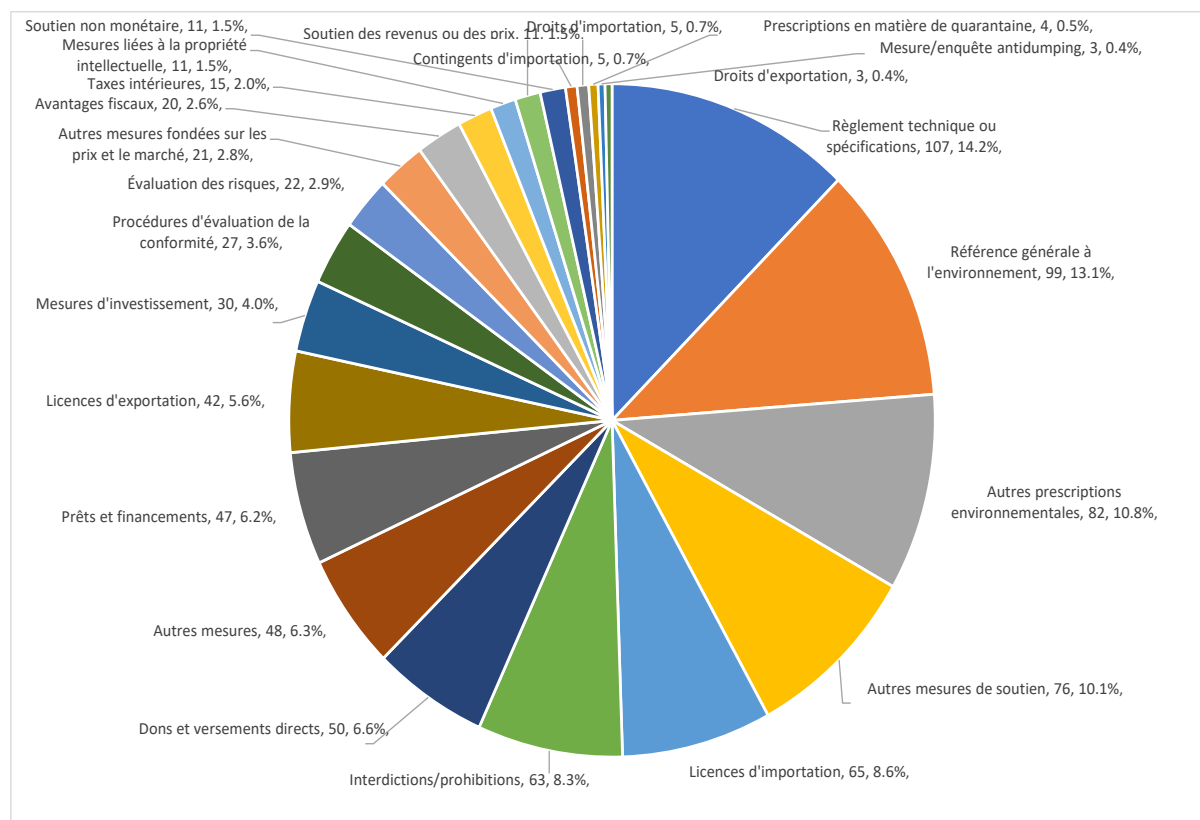
²¹ WT/TPR/G/400 et WT/TPR/S/400/Rev.1.

²² WT/TPR/G/398 and WT/TPR/S/398/Rev.1.

Direction de la gestion des parcs et des espèces sauvages, et le mécanisme obligatoire d'évaluation de la conformité avant expédition destiné à réduire le risque que des produits importés dangereux et de qualité inférieure entrent au Zimbabwe, en vue de protéger les consommateurs et l'environnement. Dans la section relative à l'analyse par secteur, les entrées de l'EPC concernent, par exemple: l'adhésion du gouvernement au programme pour une agriculture intelligente face au climat, destiné à harmoniser le développement de l'agriculture avec la protection de l'environnement et la réduction de la vulnérabilité au changement climatique; l'adhésion du Zimbabwe au Protocole de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) sur la sylviculture, qui concerne le développement, la préservation, la gestion durable et l'utilisation de tous les types de forêts et d'arbres, ainsi que le commerce des produits forestiers dans la région de la SADC; et l'étude d'impact sur l'environnement exigée pour les nouveaux projets miniers au Zimbabwe, ainsi que les redevances et impositions appliquées aux opérations minières, qui incluent une redevance environnementale.

2.9. Pour illustrer l'éventail des entrées des EPC, le graphique 2.1 ci-dessous présente une ventilation détaillée des types de mesures liées à l'environnement qui sont mentionnées dans les EPC. En 2020, outre les références générales à l'environnement, les mesures liées à l'environnement le plus souvent mentionnées dans les EPC concernaient les règlements techniques ou spécifications (14%), les autres prescriptions environnementales (11%), les autres mesures de soutien (10%), les licences d'importation (9%), les interdictions/prohibitions (8%), les dons et les versements directs (7%), les autres mesures (6%), les prêts et financements (6%) et les licences d'exportation (6%).

Graphique 2.1 – Types de mesures liées à l'environnement mentionnées dans les EPC (2020)



3 DONNÉES DE LA BDE POUR DES ANALYSES SUR DES SUJETS SPÉCIFIQUES

3.1. Faisant fond sur les exposés précédents concernant la BDE et les observations reçues des Membres au CCE²³, la section 3 du rapport de 2020 sur la BDE porte sur le changement climatique

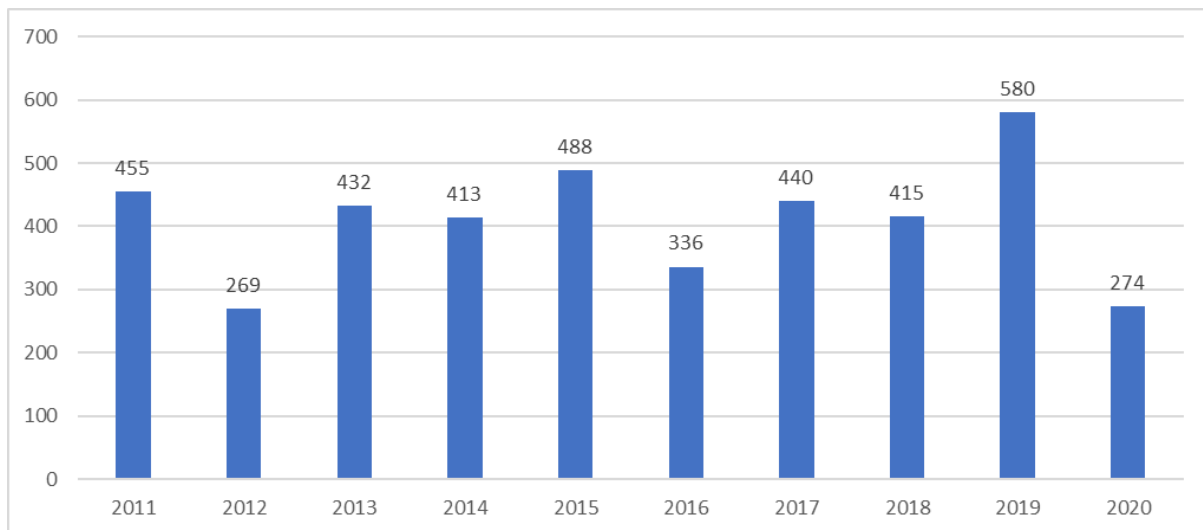
²³ Voir WT/CTE/M/67 (pages 16 et 17), WT/CTE/M/68 (pages 32 à 34) et WT/CTE/M/71 (pages 37 et 38).

et offre une illustration des notifications et des données figurant dans les EPC qui sont disponibles pour des analyses thématiques ou portant sur des sujets spécifiques.

3.2. Des données sur le changement climatique sont présentées dans le rapport – sur une période de 10 ans, c'est-à-dire de 2011 à 2020 – à des fins d'analyse. En ce qui concerne le changement climatique, les fonctionnalités de recherche²⁴ de la base de données peuvent être utilisées pour filtrer les données par objectif lié à l'environnement²⁵ ou par mot clé.²⁶ Les données sur le changement climatique figurant dans les notifications à la BDE ont été analysées au moyen du filtre de recherche par objectif lié à l'environnement, tandis que les données sur le changement climatique figurant dans les EPC ont été analysées au moyen du filtre de recherche par mot clé.²⁷

3.3. Comme le montre le graphique 3.1, il y a de plus en plus de mesures commerciales liées à l'environnement notifiées qui concernent le changement climatique. Le nombre de mesures liées au changement climatique a fluctué d'une année sur l'autre, allant de 269 en 2012 à 580 en 2019.²⁸ Au total, les Membres de l'OMC ont notifié 4 102 mesures au cours des 10 dernières années (31% du nombre total de mesures figurant dans la BDE).

Graphique 3.1 – Mesures liées au climat notifiées à la BDE (2011-2020)



3.1 Objectifs liés à l'environnement figurant dans la BDE et qui concernent le changement climatique

3.4. Toutes les mesures commerciales notifiées figurant dans la BDE sont signalées sur la base de leurs objectifs environnementaux, dont beaucoup sont liés directement ou indirectement à la lutte contre le changement climatique, à savoir: boisement/reboisement; réduction de la pollution atmosphérique; énergies alternatives et renouvelables; atténuation et adaptation face au changement climatique; économies d'énergie et efficacité énergétique; et protection de la couche

²⁴ Voir l'annexe I pour la liste complète des mots clés et l'annexe III pour la liste des catégories harmonisées utilisées pour signaler les données de la BDE par types de mesures, objectifs ou secteurs.

²⁵ Les objectifs harmonisés liés à l'environnement qui peuvent être utilisés directement ou indirectement pour filtrer les données liées au climat dans la BDE sont les suivants: boisement/reboisement; réduction de la pollution atmosphérique; énergies alternatives et renouvelables; atténuation et adaptation face au changement climatique; économies d'énergie et efficacité énergétique; et protection de la couche d'ozone.

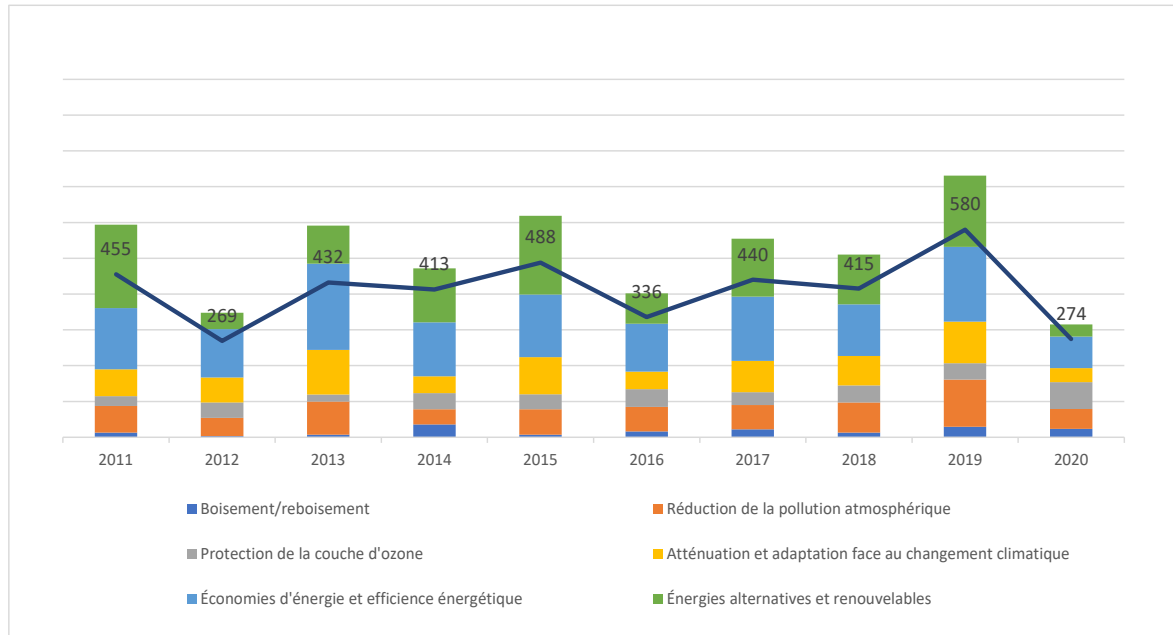
²⁶ Les mots qui peuvent être utilisés pour la recherche par mot clé ou en texte libre afin de filtrer les données liées au climat dans la BDE sont les suivants: serre, climat, GES, émission, carbone, renouvelable.

²⁷ D'autres sujets ou thèmes peuvent être examinés dans des rapports ultérieurs sur la BDE sur la base des mots clés ou des catégories harmonisées utilisées pour classer les données dans la BDE.

²⁸ La baisse constatée en 2020 peut être attribuée aux fluctuations d'une année sur l'autre, eu égard notamment à l'Accord sur les subventions et les mesures compensatoires (voir aussi le graphique 1.4 et la note de bas de page n° 9).

d'ozone. De plus, une mesure enregistrée dans la base de données peut se voir associée à plusieurs objectifs harmonisés.²⁹

Graphique 3.2 – Mesures liées au climat par objectif environnemental (2011-2020)



3.5. Le graphique 3.2 montre la ventilation par année des différents objectifs liés au changement climatique poursuivis par les Membres au moyen de mesures notifiées à l'OMC. Au cours des 10 dernières années, l'objectif "atténuation et adaptation face au changement climatique" a été identifié spécifiquement dans 794 mesures. Ces mesures comprenaient, par exemple, les programmes environnementaux notifiés par le Népal au titre de l'Accord sur l'agriculture pour renforcer la résilience face aux aléas climatiques³⁰ ou le règlement technique notifié par la Colombie conformément à l'Accord OTC, qui établit des indicateurs relatifs à l'inventaire des émissions de gaz à effet de serre pour les biocarburants.³¹

3.6. Par ailleurs, les "économies d'énergie et l'efficacité énergétique" et les "énergies alternatives et renouvelables" sont aussi deux objectifs importants poursuivis par les Membres, qui représentent 73% du nombre total de mesures liées au climat. C'était par exemple le cas de l'aide fiscale et du soutien des prix accordés à titre préférentiel aux particuliers et organisations qui investissent dans des projets de production d'énergie éolienne au Viet Nam et participent à leur développement³², ou des règlements et lignes directrices techniques destinés à promouvoir l'agro-industrialisation utilisant des sources d'énergie propre en Ouganda.³³

3.7. En 2020, dans le domaine du changement climatique, l'objectif harmonisé le plus souvent identifié dans la BDE était les "économies d'énergie et l'efficacité énergétique" (32%), suivi par la "protection de la couche d'ozone", qui représentait 27% du nombre total de mesures liées au climat figurant dans la BDE. C'était par exemple le cas des prescriptions en matière de licences d'importation notifiées par le Monténégro ainsi que par Hong Kong, Chine pour réglementer l'importation et l'exportation de substances appauvrissant la couche d'ozone.³⁴

²⁹ Par exemple, les subventions notifiées en 2020 par l'Union européenne ([G/SCM/N/284/EU/ADD.16](#)) pour soutenir des projets destinés à réduire les émissions de dioxyde de carbone grâce à l'utilisation d'énergies renouvelables ont été associées à plusieurs objectifs harmonisés liés à l'environnement figurant dans la BDE, à savoir: réduction de la pollution atmosphérique, énergies alternatives et renouvelables, atténuation et adaptation face au changement climatique et économies d'énergie et efficacité énergétique.

³⁰ [G/AG/N/NPL/12](#).

³¹ [G/TBT/N/COL/223](#).

³² [G/SCM/N/343/VNM](#).

³³ [G/TBT/N/JGA/1183](#).

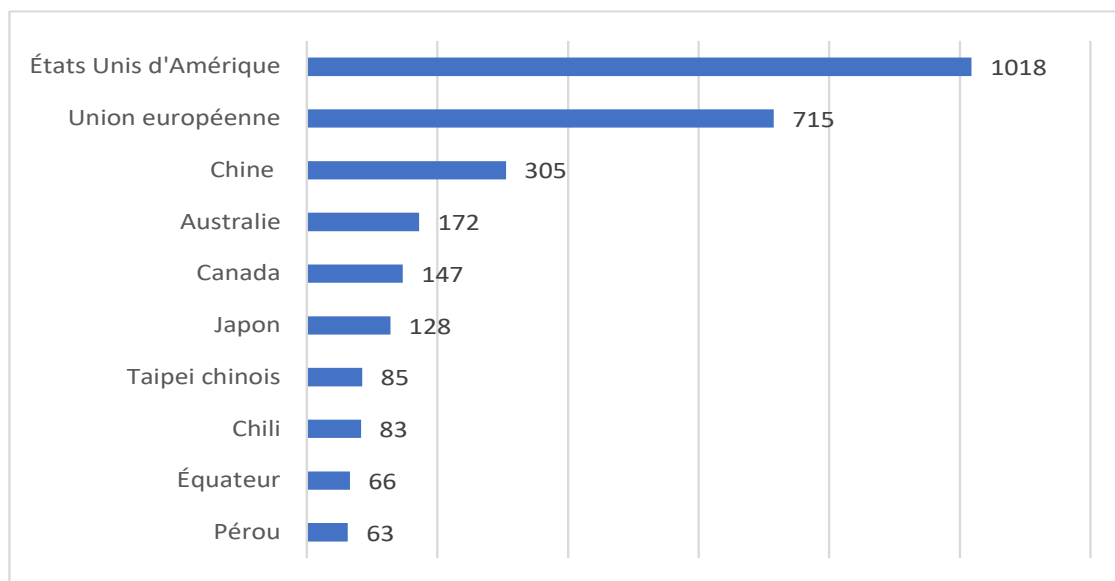
³⁴ [G/LIC/N/3/MNE/3](#), [G/LIC/N/3/HKG/23](#).

3.2 Membres de l'OMC ayant notifié des mesures liées au climat

3.8. Au cours des 10 dernières années, 128 Membres de l'OMC ont notifié au moins une ou plusieurs mesures liées au climat. Ces mesures ont été notifiées par des Membres de toutes les régions du monde et de tout niveau de développement. Même si les Membres développés représentent environ 58% de ces mesures notifiées, les Membres en développement (1 588 mesures) et les Membres les moins avancés (62 mesures) ont aussi notifié un grand nombre de mesures liées au climat, affichant une hausse marquée de 45% au cours de la dernière décennie.

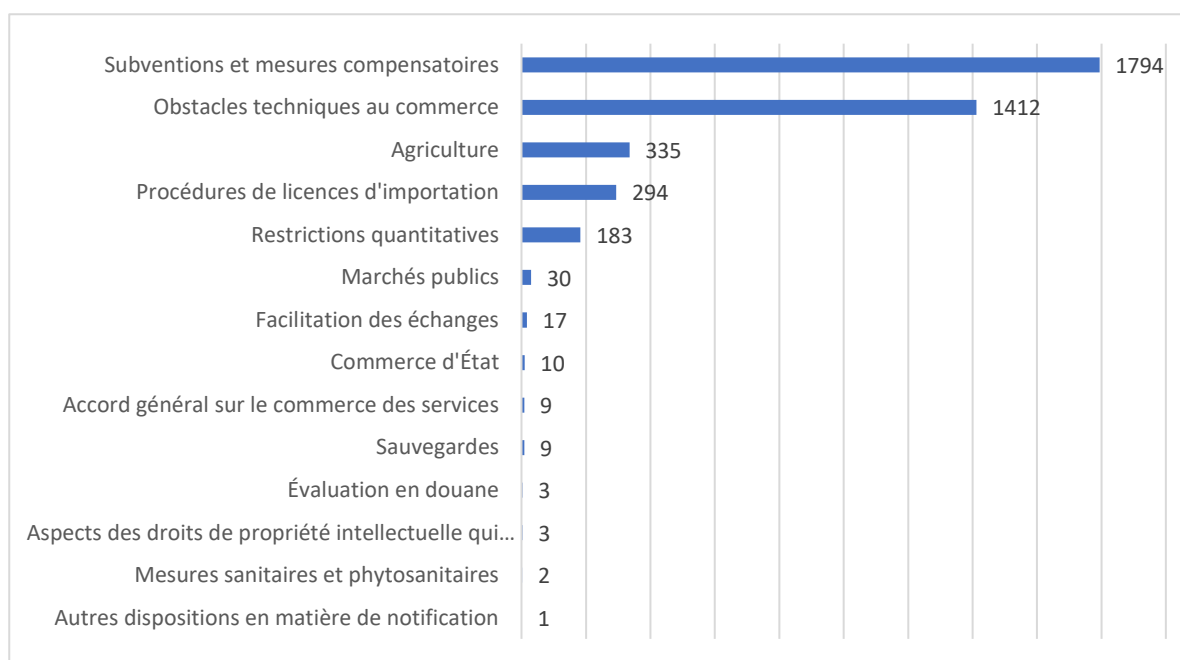
3.9. Il y a une forte concentration parmi les Membres de l'OMC qui ont présenté ces notifications, puisque les 10 premiers Membres représentent à eux seuls 67,8% de l'ensemble des mesures liées au climat enregistrées dans la BDE. Le Membre qui a notifié le plus de mesures liées au climat est les États-Unis (1 018), suivi par l'Union européenne (715), la Chine (305), l'Australie (172) et le Canada (147) (voir le graphique 3.3 qui indique les 10 premiers Membres de l'OMC).

Graphique 3.3 – Membres de l'OMC ayant notifié des mesures liées au climat (2011-2020)



3.3 Accords de l'OMC et types de mesures liées au climat notifiées

3.10. Au cours de la dernière décennie (2011-2020), des mesures ou instruments de politique commerciale très divers ont été utilisés pour lutter contre le changement climatique, comme le montre l'éventail des notifications qui couvrent la presque totalité des Accords de l'OMC. Toutefois, la plupart de ces mesures ont été notifiées au titre de l'Accord sur les subventions et les mesures compensatoires (44%) et de l'Accord sur les obstacles techniques au commerce (34%) (graphique 3.4).

Graphique 3.4 – Mesures liées au climat notifiées, par Accord de l'OMC (2011-2020)

3.11. En 2020, un examen plus approfondi de ces mesures révèle l'utilisation de différentes politiques commerciales, souvent pour poursuivre des objectifs de politique environnementale identiques ou similaires. Par exemple, le règlement technique notifié par les Émirats arabes unis au sujet des étiquettes sur l'efficacité énergétique des appareils électriques³⁵ ou les prohibitions et les licences d'importation établies par l'Australie pour éliminer l'éclairage incandescent inefficace illustrent à la fois des OTC et des mécanismes de licences à des fins d'économie d'énergie et d'efficacité énergétique, avec les avantages qui résultent pour le climat.³⁶ Le tableau 3.1, tiré des données de la BDE sur les 10 dernières années, montre que les types les plus courants de mesures ou instruments de politique commerciale utilisés pour lutter contre le changement climatique ont été les règlements techniques ou spécifications (33%), suivis par les dons et les versements directs (26%) et les procédures d'évaluation de la conformité (13%).³⁷

Tableau 3.1 – Les 10 principaux types de mesures liées au climat notifiées par les Membres (2011-2020)

Types harmonisés de mesures	Nombre de mesures	Part
Règlement technique ou spécifications	1 344	32,8%
Dons et versements directs	1 084	26,4%
Procédures d'évaluation de la conformité	533	13,0%
Avantages fiscaux	522	12,7%
Licences d'importation	339	8,3%
Prêts et financements	252	6,1%
Interdiction/prohibition	203	4,9%
Mesure/enquête compensatoire	201	4,9%
Soutien non monétaire	150	3,7%
Licences d'exportation	104	2,5%

³⁵ [G/TBT/N/ARE/480](#).

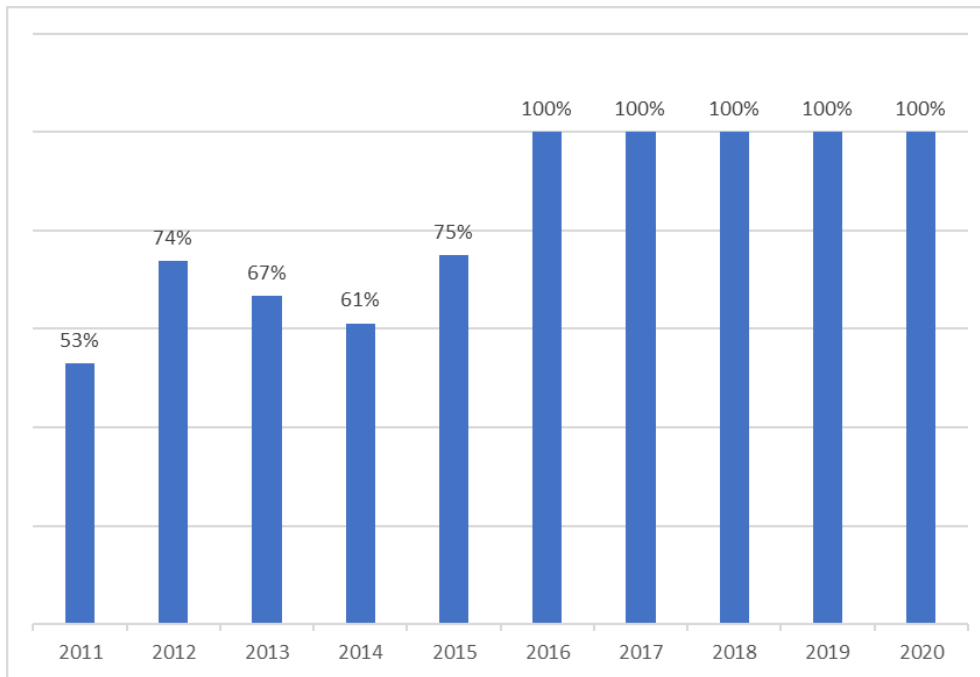
³⁶ [G/LIC/N/3/AUS/13](#).

³⁷ Voir l'annexe III pour la liste complète des catégories harmonisées utilisées pour signaler les données de la BDE par types de mesures.

3.4 Couverture du changement climatique dans les entrées des EPC

3.12. Au cours des 10 dernières années (2011-2020), il y a eu au total 162 EPC publiés et, depuis 2016, ces rapports incluent au moins une ou plusieurs références au changement climatique (graphique 3.5). L'analyse d'une recherche par mots clés révèle qu'en moyenne 83% de ces EPC mentionnent des politiques, des mesures ou des références sectorielles liées au changement climatique.³⁸

Graphique 3.5 – Part en pourcentage des EPC ayant des entrées liées au changement climatique (2011–2020)

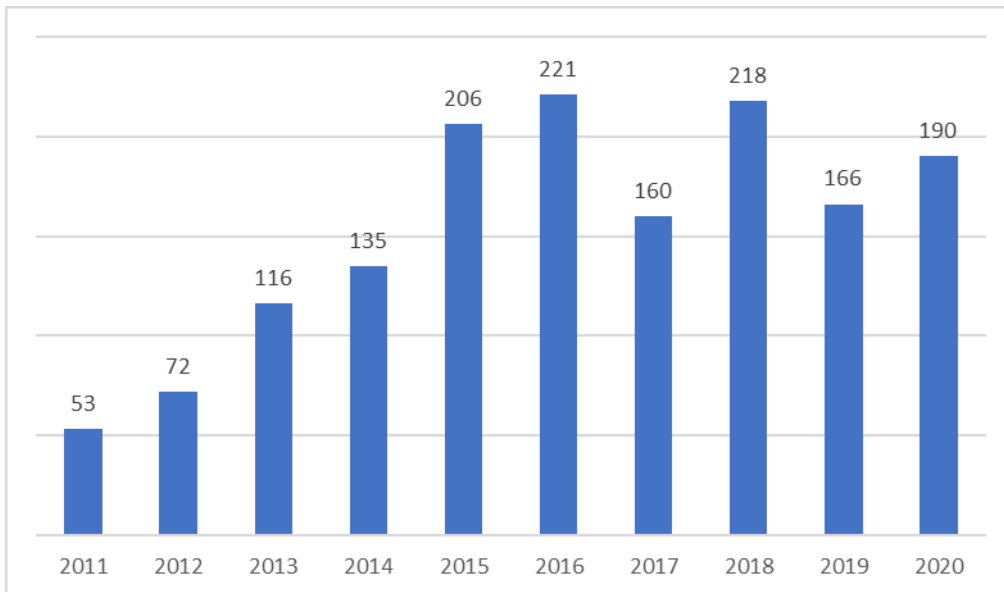


3.13. Globalement, entre 2011 et 2020, les EPC mentionnent des mesures et instruments commerciaux ou des politiques sectorielles liés au changement climatique, qui représentent environ 1 500 entrées enregistrées dans la BDE, soit une moyenne de plus de 150 entrées par an dans les EPC (graphique 3.6).

3.14. Une ventilation des données montre que les 10 principaux Membres de l'OMC qui ont mentionné des renseignements dans les EPC sont les suivants: l'Union européenne, qui a mentionné le plus grand nombre d'entrées liées au changement climatique (123), suivie par l'Australie (65), les États-Unis (63), la Chine (60), la Suisse et le Liechtenstein (47), la Thaïlande (44), l'Indonésie (44), la Norvège (41), le Canada (37) et le Taipei chinois (36).

³⁸ Les mots qui peuvent être utilisés pour la recherche par mot clé ou en texte libre afin de filtrer les entrées liées au climat dans les EPC sont les suivants: carbone, climat, émission, GES, serre, renouvelable.

Graphique 3.6 – Nombre d'entrées liées au changement climatique figurant dans les EPC, par an (2011-2020)



3.15. Rien qu'en 2020, les EPC contenaient 190 entrées liées au changement climatique. Outre les renseignements donnés dans la section 2 du présent document, ces entrées étaient par exemple les suivantes: réduction de 63% des émissions de gaz à effet de serre dans les industries primaires visée sur une période de 20 ans par l'Australie; réglementation verticale de l'Union européenne sur les émissions industrielles et la qualité de l'air; stratégie d'atténuation et d'adaptation de l'Indonésie face au climat pour le secteur de la pêche maritime; législation du Japon sur les marchés publics pour les entités de l'État et autres entités, prenant dûment en compte la réduction des émissions de gaz à effet de serre; objectif fixé par Macao, Chine d'acquérir au moins 40% d'électricité propre auprès de la Chine continentale; promotion de l'utilisation des énergies renouvelables par la Thaïlande au moyen d'incitations sous la forme d'exonérations de l'impôt sur les sociétés et des droits d'importation; et nouvelle taxe sur le carbone instituée récemment par le Zimbabwe.

3.16. Pour conclure, les données de la BDE provenant des EPC illustrent le large éventail d'instruments de politique commerciale utilisés de plus en plus par les Membres de l'OMC pour étayer l'action en faveur du climat. Les mesures extraites des notifications soulignent aussi le fait que les politiques commerciales et les politiques environnementales ou climatiques se soutiennent mutuellement. La BDE de l'OMC, instrument de transparence, reste disponible pour de nouvelles recherches thématiques ou portant sur des sujets spécifiques.

4 ANNEXES

Annexe I – Mots clés de la BDE¹

Mots clés		
AEM	Eco	Plastique
Bio	Émissions	Poissons
Biologique	Énergie	Pollution
Catastrophe naturelle	Environnement	Propre
Climat	Étiquetage	Recycler
Conservation	Forêt	Renouvelable
Dangereux	Génétique	Ressources naturelles
Déchets	Indigène	Sol
Désertification	Menacé d'extinction	Vert
Durable	Ozone	Vie sauvage

¹ Voir aussi les documents ci-après qui contiennent des renseignements sur les mots clés: WT/CTE/W/46, WT/CTE/W/78 et WT/CTE/W/102.

Annexe II – Nombre de notifications liées à l'environnement¹ (1997 à 2020)

Accords de l'OMC	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
OTC	89 (795)	98 (648)	83 (671)	97 (610)	67 (539)	114 (582)	100 (794)	107 (638)	121 (771)	155 (874)	168 (1032)	238 (1265)
SPS	8 (286)	21 (296)	12 (402)	26 (402)	25 (621)	47 (610)	50 (687)	57 (612)	105 (1298)	140 (901)	98 (849)	84 (889)
SMC	16 (136)	32 (133)	27 (126)	38 (160)	24 (159)	31 (177)	34 (171)	13 (122)	27 (168)	8 (97)	33 (164)	5 (99)
Agriculture	20 (237)	22 (216)	27 (195)	40 (228)	40 (242)	32 (197)	34 (173)	29 (157)	25 (148)	24 (126)	32 (119)	24 (137)
Antidumping	4 (109)	1 (133)	3 (133)	0 (127)	0 (134)	1 (166)	2 (155)	3 (134)	0 (127)	0 (112)	0 (118)	0 (134)
PLI	13 (51)	20 (63)	10 (68)	21 (77)	7 (55)	13 (96)	16 (57)	12 (40)	20 (45)	19 (62)	13 (65)	20 (51)
Sauvegardes	0 (42)	1 (47)	0 (99)	1 (110)	1 (137)	1 (170)	1 (147)	3 (75)	1 (80)	0 (86)	0 (59)	0 (73)
Évaluation en douane	0 (9)	1 (14)	1 (15)	3 (36)	1 (41)	1 (41)	0 (11)	0 (17)	1 (13)	0 (1)	0 (9)	0 (12)
Commerce d'État	0 (37)	2 (36)	0 (50)	0 (50)	1 (56)	5 (58)	3 (38)	0 (43)	1 (12)	1 (37)	0 (20)	1 (24)
ACR	6 (55)	8 (74)	14 (75)	8 (56)	10 (64)	0 (41)	0 (56)	0 (70)	0 (63)	0 (30)	0 (25)	4 (37)
ADPIC	0 (172)	1 (106)	3 (69)	5 (333)	6 (236)	16 (225)	5 (147)	7 (251)	2 (59)	2 (38)	3 (72)	7 (139)
AGCS	0 (24)	1 (25)	0 (21)	0 (25)	0 (46)	7 (43)	0 (41)	4 (52)	1 (53)	1 (29)	0 (41)	0 (49)
RQ	5 (15)	3 (11)	2 (13)	5 (18)	2 (10)	4 (14)	2 (8)	7 (10)	1 (6)	2 (8)	3 (6)	4 (12)
MIC	0 (18)	0 (22)	0 (12)	0 (10)	0 (2)	0 (29)	0 (13)	0 (12)	0 (14)	0 (14)	0 (13)	0 (9)
Dispositions relatives à la balance des paiements	1 (23)	0 (11)	0 (7)	0 (9)	0 (7)	0 (4)	0 (0)	0 (1)	0 (1)	0 (0)	0 (1)	0 (0)
Inspection avant expédition	0 (2)	0 (1)	0 (1)	0 (0)	0 (1)	0 (0)	0 (0)	0 (1)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (1)
Règles d'origine	0 (4)	0 (6)	0 (3)	0 (4)	0 (6)	0 (4)	0 (4)	0 (3)	0 (2)	0 (1)	0 (7)	0 (4)
AMP	2 (7)	0 (14)	0 (9)	0 (19)	2 (14)	9 (21)	0 (8)	1 (11)	5 (11)	4 (10)	3 (8)	8 (14)
ATI	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)
Facilitation des échanges	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)
Autres notifications	1 (5)	0 (5)	0 (3)	1 (8)	0 (6)	0 (4)	0 (3)	1 (7)	1 (3)	1 (2)	0 (5)	0 (8)
Nombre total de notifications liées à l'environnement	165 (2027)	211 (1861)	182 (1972)	245 (2282)	186 (2376)	281 (2482)	247 (2513)	244 (2256)	311 (2874)	357 (2428)	353 (2613)	395 (2957)
Part des notifications liées à l'environnement	8,14%	11,3%	9,2%	10,7%	7,8%	11,3%	9,8%	10,8%	10,8%	14,7%	13,5%	13,4%

¹ Les chiffres entre parenthèses représentent le nombre total de notifications présentées par les Membres au titre de chaque Accord de l'OMC pertinent. Ce nombre comprend les notifications ordinaires ainsi que les addenda, corrigenda et révisions, sauf dans le cas des notifications OTC et SPS, pour lesquelles les addenda, corrigenda et révisions ne sont pas couverts.

Accords de l'OMC	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
OTC	274 (1490)	270 (1413)	268 (1216)	353 (1551)	384 (1605)	358 (1558)	305 (1305)	377 (1686)	390 (1827)	483 (1881)	439 (2110)	430 (1987)
SPS	81 (737)	83 (1051)	76 (1007)	91 (856)	107 (929)	44 (1169)	47 (1283)	62 (1037)	51 (1110)	40 (1255)	29 (1175)	205 (1462)
SMC	40 (181)	8 (117)	42 (140)	15 (108)	48 (158)	29 (110)	52 (130)	31 (127)	61 (132)	18 (107)	66 (152)	12 (110)
Agriculture	36 (210)	49 (195)	44 (182)	42 (203)	34 (135)	42 (210)	32 (148)	43 (208)	44 (202)	49 (280)	49 (439)	60 (351)
Antidumping	0 (157)	0 (164)	0 (127)	0 (133)	0 (122)	2 (120)	0 (114)	0 (143)	0 (107)	2 (125)	0 (125)	0 (132)
PLI	23 (82)	20 (72)	23 (78)	30 (85)	23 (96)	38 (99)	33 (74)	39 (96)	24 (54)	30 (79)	48 (99)	64 (236)
Sauvegardes	0 (171)	0 (106)	1 (64)	1 (89)	2 (112)	2 (110)	4 (79)	0 (89)	0 (61)	2 (80)	0 (150)	1 (149)
Évaluation en douane	0 (6)	0 (4)	0 (4)	3 (13)	2 (13)	2 (23)	2 (9)	0 (4)	0 (6)	0 (3)	3 (23)	0 (9)
Commerce d'État	0 (29)	3 (77)	0 (8)	3 (39)	0 (17)	2 (51)	1 (14)	2 (41)	8 (30)	4 (42)	1 (12)	4 (37)
ACR	4 (30)	4 (26)	3 (33)	2 (37)	2 (40)	4 (19)	3 (12)	3 (18)	3 (16)	5 (10)	6 (12)	3 (9)
ADPIC	2 (84)	7 (97)	9 (66)	4 (139)	9 (209)	5 (96)	1 (67)	1 (142)	0 (80)	0 (144)	0 (109)	0 (146)
AGCS	0 (68)	2 (45)	1 (38)	3 (66)	1 (48)	3 (75)	7 (64)	1 (21)	1 (25)	1 (17)	4 (71)	2 (45)
RQ	1 (8)	1 (6)	1 (8)	13 (14)	5 (10)	15 (22)	8 (11)	12 (16)	7 (10)	18 (24)	17 (20)	29 (78)
MIC	0 (21)	0 (18)	0 (4)	0 (4)	0 (6)	0 (6)	0 (5)	1 (4)	0 (2)	2 (4)	0 (4)	1 (3)
Dispositions relatives à la balance des paiements	0 (9)	0 (6)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (5)	1 (4)	0 (1)	0 (0)	0 (0)	0 (0)
Inspection avant expédition	0 (0)	0 (2)	0 (2)	0 (4)	0 (3)	0 (2)	0 (2)	0 (1)	0 (2)	0 (2)	0 (4)	0 (4)
Règles d'origine	0 (5)	0 (4)	0 (8)	0 (14)	0 (22)	0 (17)	0 (13)	0 (17)	0 (13)	0 (16)	0 (11)	0 (18)
AMP	18 (29)	3 (32)	2 (16)	1 (13)	2 (15)	5 (27)	4 (40)	2 (66)	3 (46)	3 (46)	2 (25)	1 (50)
ATI	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)
Facilitation des échanges	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (55)	0 (26)	0 (17)	9 (57)	6 (108)	7 (162)	15 (126)
Autres notifications	1 (4)	0 (6)	0 (9)	0 (6)	1 (5)	0 (4)	0 (7)	0 (7)	1 (5)	0 (2)	1 (3)	0 (3)
Nombre total de notifications liées à l'environnement	480 (3321)	450 (3441)	468 (3010)	561 (3374)	620 (3545)	551 (3773)	499 (3408)	575 (3744)	602 (3786)	663 (4225)	672 (4706)	827 (4955)
Part des notifications liées à l'environnement	14,5%	13,1%	15,5%	16,6%	17,5%	14,6%	14,6%	15,4%	15,9%	15,69%	14,28%	16,69%

Annexe III – Catégories harmonisées de la BDE**Tableau 3.1 – Catégories d'objectifs liés à l'environnement (25)**

Atténuation et adaptation face au changement climatique
Autres mesures d'atténuation des risques environnementaux
Biodiversité et écosystèmes
Boisement/reboisement
Conservation des ressources naturelles
Consommation respectueuse de l'environnement
Économies d'énergie et efficacité énergétique
Énergies alternatives et renouvelables
Gestion des substances chimiques, toxiques et dangereuses
Gestion durable de l'agriculture
Gestion durable de la pêche
Gestion durable de l'industrie extractive
Gestion durable des forêts
Gestion et conservation des sols
Gestion et préservation de l'eau
Gestion et recyclage des déchets
Mise en œuvre et respect des AEM
Préservation des végétaux
Production durable et respectueuse de l'environnement
Promotion des biens et services environnementaux
Protection de la couche d'ozone
Protection de l'environnement contre les parasites et les maladies
Protection des animaux
Protection générale de l'environnement
Réduction de la pollution atmosphérique

Tableau 3.2 – Catégories de types de mesures (31)

Autres mesures
Autres mesures de soutien
Autres mesures fondées sur les prix et le marché
Autres prescriptions environnementales
Avantages fiscaux
Contingents d'exportation
Contingents d'importation
Dispositions environnementales dans les accords commerciaux
Dons et versements directs
Droits d'exportation
Droits d'importation
Évaluation des risques
Interdictions/prohibitions
Licences d'exportation
Licences d'importation
Marchés publics
Mesure/enquête antidumping
Mesure/enquête compensatoire
Mesure/enquête de sauvegarde
Mesures d'investissement
Mesures liées à la propriété intellectuelle
Non spécifié
Prescriptions en matière de quarantaine
Prêts et financement
Procédures d'évaluation de la conformité
Référence générale à l'environnement ¹
Règlement technique ou spécifications
Règlement touchant les mouvements ou le transit
Soutien des revenus ou des prix
Soutien non monétaire
Taxes intérieures

¹ La "référence générale à l'environnement" est une catégorie harmonisée qui a été introduite à partir de 2016 dans les entrées liées à la BDE dans les EPC.

Tableau 3.3 – Catégories de secteurs concernés par la mesure (11)

Agriculture
Autre
Énergie
Industrie extractive
Industrie manufacturière
Non spécifié
Pêche
Produits chimiques
Services
Sylviculture
Tous les produits/activités économiques
